



## Rétrocession / différentes étapes de la procédure

Par **audrey84000**, le **05/02/2010** à **09:12**

Bonjour,

la collectivité expropriante est au stade de la notification des offres.

cependant, la collectivité n'a plus besoin d'une parcelle expropriée et souhaiterait que le propriétaire exproprié exerce son droit de rétrocession.

ce dernier est d'accord sur l'offre qui lui a été notifiée. il est également d'accord pour exercer son droit de rétrocession.

cependant, avant de s'engager par écrit à exercer son droit de rétrocession, il voudrait savoir comment cela se passe concrètement?

s'agit t'il d'un acte notarié de vente? Qui paie les frais de notaire?

en d'autres termes, quelles sont les différentes étapes d'une procédure de rétrocession?

Je vous remercie par avance

Cordialement